

Conseil communal

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 05 JUIN 2025**

Présidence : M. le Président Guillaume DERIAZ

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le préavis municipal N° 75/2025 adopté en séance de Municipalité du 28 avril 2025 ;
2. ouï le rapport des commissions consultées ;
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le préavis municipal No 75/2025 tel que présenté ;
2. d'adopter les modifications suivantes au budget 2025 :
 - accorder un crédit complémentaire à la ligne « 96301.3132.00 Honoraires conseils externes » de CHF 35 000,00.
 - diminuer les revenus escomptés à la ligne « 96301.4472.00 Loyers et fermages des immeubles du PF » de CHF 27 500,00.

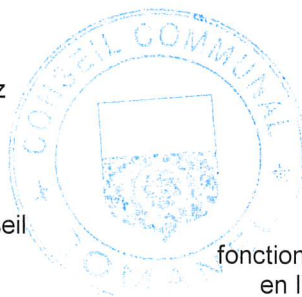
Accepté à une large majorité, moins 5 avis contraires et 4 abstentions

Romanel-sur-Lausanne, le 05 juin 2025

Guillaume Deriaz



Président du Conseil



Romain Birbaum



Secrétaire du Conseil
fonction assurée par le Vice-Président du Conseil
en l'absence de la Secrétaire Mme Ismajli